



Dafflon Hubert

Pénurie de médecins généralistes dans le canton de Fribourg ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

03.01.19

DSAS

Dépôt

Le 26.12.2018, dans le cadre du Téléjournal de 19 h 30, la TSR a mis en évidence le manque de médecins généralistes dans les zones périphériques de Suisse romande. Le reportage portait avant tout sur la commune de St-Ursanne (1'300 habitants) dans le Jura qui n'a plus de médecin de famille.

Récemment, le seul médecin généraliste de la commune de Grolley (2'000 habitants) n'a pas trouvé un reprenneur, lors de son départ à la retraite en été 2018, alors que son cabinet est très bien situé (en face de la gare, au centre du village) et que les patients étaient nombreux ! Cette situation est préoccupante pour la qualité de vie des habitants de Grolley. Il en va de même pour d'autres communes fribourgeoises.

Le plus inquiétant lors de cette émission fut de constater que le canton de Fribourg, avec 1'485 habitants par généraliste, était le canton le plus mal classé. Genève, connu pour ses nombreux spécialistes, a en fait deux fois plus de généralistes par habitant que Fribourg ! Fribourg a 40 % de plus d'habitants par généraliste que la moyenne suisse (1'039 habitants) alors que les primes des caisses de maladie des Fribourgeois/ses sont dans le tiers supérieur national !

Le manque de médecins de proximité est de toute évidence une raison de la surcharge de travail dans les services d'urgence des hôpitaux fribourgeois et des surcoûts que cela engendre pour notre canton. Il est primordial, pour toutes ces raisons, de maintenir, sur tout le territoire cantonal, une densité correcte et proportionnée de médecins généralistes de premier appel afin de garantir des soins rapides et de qualité. Il en va aussi de l'attractivité au sens large de notre canton.

Questions :

1. Est-ce que les chiffres annoncés par la TSR sont justes et confirmés par le Conseil d'Etat ?
2. Existe-t-il un inventaire précis mettant en évidence la localisation et la densité des généralistes dans le canton ?
3. Quelles mesures prend ou entend prendre le Conseil d'Etat afin d'améliorer l'attractivité de notre canton en vue de l'implantation de médecins généralistes ?
4. Est-ce que des mesures telles que des stages dans des cabinets de généralistes fribourgeois seront prises dans le cadre des stages à effectuer durant le cursus du nouveau master en médecine à l'Université de Fribourg ?